

N/REF : 6/05/2024 9H52 C:263957 I:33807
V/REF : TEL ASTREINTE
V/Appel du Lundi 06/05/2024 a 9H52

MONSIEUR GROTH

**18 RUE DE BELLEDONNE
38180 SEYSSINS**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 07 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N 18 BELLEDONNE - SEYSSINS - MR ET MME GROTH

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT WC

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 4/05/2024 A 09H30
INTERVENTION EN ASTREINTE DEPUIS L'EXTERIEUR DU LOGEMENT
TENTATIVE DE DEBOUCHAGE DE LA CANALISATION EAUX USEES EXTERIEUR DEPUIS
LE REGARD SIPHOIDE
OBSERVATION; BUTEE A 2 METRES ENVIRON DE LA PORTE D'ENTREE.
A FAIRE OUVRIR PAR UN MAÇON

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	265,35

TOTAL H.T.	265,35
T.V.A. a 10,00%	26,53
TOTAL T.T.C.En EURO	291,88

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN